

Définition

La fable est un genre littéraire à dominance narrative qui permet à son lectorat ou son auditoire de se distraire tout en étant incité à apprendre quelque chose sur les comportements et les caractères humains. Elle présente à cet effet un court récit de fiction, allégorique, pour illustrer ou suggérer, voire mettre en discussion, une *morale*, un enseignement à propos d'une réalité sociopolitique ou une règle de conduite. Cette morale a pour fonction d'enseigner à voir le monde tel qu'il est, de formuler une critique sociale, de conseiller des conduites prudentes... Elle est souvent sujette à interprétation et suscite la réflexion.

Visée

Distraire et instruire par un court récit qui illustre/suggère une morale.

Situation de communication

Beaucoup de fables ont probablement une origine orale. Nombre d'entre elles ont été transcrites, réinterprétées ou réécrites, et éditées, par des auteurs/autrices plus ou moins connus. Elles peuvent également être une création originale d'un auteur/d'une autrice.

Une fable peut être écoutée ou lue en privé, ou elle peut être écoutée lors d'une performance publique.

Réalisation matérielle

Réalisation orale ou écrite :

- livre, contenant souvent des illustrations ;
- performance orale (lecture, récitation) ;
- diffusion audio (livre audio, radio...).

Les performances orales nécessitent de recourir à des traits prosodiques différenciés pour marquer le statut du narrateur et des personnages, ainsi que leur « humeur ».

Par ailleurs, les fables peuvent être présentées dans des formats diversifiés tels que l'album, la BD, etc. Ces formats ne sont pas traités ici en tant que tels.

Contenu

Les protagonistes du court récit sont des animaux, des objets, des éléments de la nature anthropomorphisés, parfois des êtres humains, ou encore des personnages mythologiques évoquant implicitement des catégories sociales existantes. Leurs (més)aventures mettent symboliquement en confrontation les défauts et les qualités des êtres humains.

Le récit de la fable illustre/suggère une morale (qui peut être explicitée ou non). Cette morale a pour fonction d'enseigner à voir le monde tel qu'il est, de formuler une critique sociale, de conseiller des conduites prudentes... Elle est souvent sujette à interprétation, voire à la critique, et suscite la réflexion.

Structure

La plupart des fables comportent un court récit et un constat, un énoncé, souvent appelé *morale*, qui va orienter la construction d'une interprétation possible de la fable.

La narration présente souvent une structure prototypique :

- l'exposition (ou situation initiale) campe le décor, présente les personnages, annonce le sujet... ;
- le noeud mène l'action de la complication à son point culminant ;
- le dénouement (ou résolution) conduit à la situation finale de l'histoire.

La morale peut être énoncée explicitement ou rester implicite.

Textualisation

Séquences textuelles narratives et séquences dialoguées.

Les séquences narratives et dialoguées s'inscrivent souvent dans une visée argumentative.

La morale, quand elle est explicite, est énoncée dans des séquences descriptives ou injonctives.

La fable peut prendre une forme poétique qui en renforce l'unité et l'expressivité.

Langue

Pour les séquences narratives : verbes d'action, organisateurs spatiotemporels ; système du passé.

Pour les séquences dialoguées : paroles rapportées directement, système du présent.

Pour la morale : présent de vérité générale et/ou impératif, éventuelles marques de l'énonciation (*je, nous, vous, on, Lecteur...*).

Reprises anaphoriques, généralement nombreuses et variées.

Principes communicatifs

Le cas échéant, les destinataires sont prêt·es à accepter le caractère anthropomorphique des personnages de la fable et à en interpréter la signification.